

LE CONSEIL DES SAGES « LA RICHESSE DE L' EXPERIENCE »

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

PREAMBULE

les élus de la ville d' Achicourt se sont engagés sur un projet privilégiant une approche systématique participative.

Il s'agit de reconnaître le rôle des habitants dans les actions municipales, même si l' élu reste le décideur. Le conseil des sages, est un des outils privilégiés d'expression des habitants, en complément des commissions thématiques participatives, des conseils de quartier, du conseil municipal des jeunes.

ARTICLE 1 : MISSIONS

le conseil des sages est une instance participative de réflexions et de propositions qui travaille en étroite collaboration avec la municipalité.

Il est composé d' un groupe de personnes retraitées qui, grâce à leur expérience peuvent aider les élus dans leur action.

Ce n' est pas un organe de décision mais par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil Municipal sur différents projets concernant la commune.

ARTICLE 2 : COMPOSITION

le conseil des Sages est composé de membres volontaires, bénévoles répondant aux conditions suivantes :

- être âgé de plus de 55ans,
- résider à Achicourt,
- être sans engagement professionnel permanent
- ne pas être élu municipal (sauf les 4 élus animateurs du Conseil des Sages)

De nouveaux participants peuvent être rattachés au groupe à tout moment sur demande auprès de l' adjointe à la démocratie participative.

ARTICLE 3 : ROLE

Cette instance de consultation, de proposition et de réflexion étudie et donne un avis sur des sujets d' intérêt général touchant à la vie de la Cité

Les sujets peuvent être proposés par les élus ou choisis par les Sages eux-mêmes

ARTICLE 4 : ORGANISATION

le Conseil des Sages se réunit environ une fois par trimestre

Il organise son travail principalement en réunions plénières mais aussi , si besoin, en petits groupes de réflexion.

Il peut faire appel, ponctuellement, aux compétences de techniciens municipaux mais aussi d' autres partenaires avec l' accord des élus animateurs du Conseil des Sages.

Les membres du Conseil des Sages acceptent les différences de points de vue, la neutralité. Ils ne prennent pas de positions politiques, commerciales ou religieuses.

À Achicourt le 10 janvier 2022

Sylviane DAL POS
Adjointe à la démocratie participative